

Rencontre avec ...



Quel rapport entre le « CELTIC » et JM B ?

Non, il ne s'agit pas d'une nouvelle marque de whisky mais plutôt d'un bouchon d'amour. JM B alias Jean Marie Bigard est l'humoriste que tout le monde connaît mais aussi le parrain d'une association « les Bouchons d'Amour » ayant pour objectif de venir en aide aux personnes handicapées.

L'objet de cette association est de financer l'acquisition de matériel (fauteuils roulants,...) à destination des personnes handicapées grâce à la récolte et à la revente de bouchons plastique (type bouteille d'eau, jus de fruits, sodas, lait, produits d'entretien, etc.....).

Mais que vient faire le CELTIC dans cette histoire ?

A l'initiative un collégien en Janvier 2004 Marie la sympathique propriétaire du CELTIC est une Bigarchon Collectrice pour l'antenne local de l'association les Bouchons d'Amour.

Vous pouvez donc récupérer vos bouchons plastiques et les donner à Marie qui en fera bon usage.

Merci pour eux.

Ps :

La municipalité s'engage à fournir au CELTIC des moyens de stockage en cas d'invasion de Bouchon d'Amour.



Caen la mer

Le transport simple comme un coup de fil



Depuis quelques mois, les communes de Bénouville, Éterville, Mathieu, Saint-Aubin d'Arquenay et Sannerville sont desservies grâce au système du Transport à la Demande (TAD). Explications sur un service qui s'active sur un simple coup de fil.

800 000 euros ont été investis dans les véhicules et huit nouveaux agents commerciaux de

conduite ont été recrutés pour ce service ».

Le système est simple. Le passage du bus est activé si un usager déclenche sa venue au moins une heure avant l'horaire programmé. Aujourd'hui, les horaires sont facilement mémorisables : six départs de la commune à 9h, 10h, 11h... Les horaires sont identiques quelle que soit la période de l'année. Un service qui fonctionne du lundi au samedi mais aussi le dimanche avec quatre passages programmés au lieu de six dans la semaine.

Avant de pouvoir effectuer une réservation, l'usager doit s'inscrire gratuitement au service. Ensuite, il peut réserver, soit par téléphone en appelant le serveur vocal « Resago » au 02 31 15 55 55 et en se laissant guider pour réserver son déplacement (touche 3 de son téléphone), soit via le site twisto.fr. L'usager, grâce à son code personnel, entre dans son espace personnel et réserve l'horaire de son choix. Ces lignes sont accessibles avec l'ensemble des titres Twisto à la tarification habituelle. Si la réussite est constatée, ces lignes pourraient devenir des lignes régulières.



Le très haut débit au service du développement économique : Caen la mer relance la conquête numérique du territoire

Entamée en octobre 2005, l'irrigation de Caen la mer en très haut débit numérique s'accélère désormais.

À la fin de l'année 2009, avec 142 km de fibre posés, toutes les communes de l'agglomération seront reliées, toutes les entreprises de 8 zones d'activités seront entièrement branchées, les 4 zones « blanches » seront en passe d'être couvertes et de nombreux opérateurs pourront proposer des bouquets de services.

Aujourd'hui, le réseau développé par Caen.com (groupe Covage) entre dans sa dernière ligne droite et se dote désormais d'un nom commercial :

Depuis octobre 2005, près de 120 kilomètres de fibre dite « noire » qui ont été posés dans les 28 zones communautaires d'activités, dans 13 zones non communautaires et dans 14 mairies de Caen la mer.

OUVERTURE PROCHAINE DE »L'ESAM Caen «

Depuis quelques jours la nouvelle est officielle : l'école régionale des beaux-arts a un nouveau nom. Désormais, il conviendra de parler de « l'ESAM Caen, l'école supérieure d'arts et medias de Caen ». L'avancement du chantier de la future école des beaux-arts est connu : le nouveau bâtiment ouvrira officiellement ses portes pour la rentrée universitaire en septembre 2009.

Ouverte également au grand public: chacun peut y suivre un enseignement artistique et l'ESAM développe des projets culturels avec les écoles des communes de l'agglomération.



Etat Civil

NAISSANCES

MAUDUIT Angèle Coraline Clémence née le 7 septembre 2008 à CAEN

POTIER Gabrielle Caroline Iris née le 9 septembre 2008 à CAEN

MADEC Noa Patrick Jacques né le 20 septembre 2008 à CAEN

LECHAT Ambre Lou Eve née le 19 novembre 2008 à CAEN

ELGOHARY Jude né le 26 décembre 2008 à CAEN

GAUTIER Timéo Bruno Michel né le 11 janvier 2009 à CAEN

LEDUC - - POTEI Manon Suzanne née le 10 février 2009 à CAEN

ABGRALL Brivaël né le 12 mars 2009 à CAEN

LANGCARD Marceau né le 23 avril 2009 à CAEN

LE BRETON Alice née le 30 avril 2009 à CAEN



MARIAGES

MADEC François Alphonse Etienne

JEANVRAIN Adeline Marie Gilberte se sont dit «oui» le 16 août 2008

VEAU Patrick Robert Bernard

MASSON Marie-Christine Monique Michelle se sont dit oui le 16 mai 2009

DECES

RESTOUX Marc Elie Ariel Claude le 27 février 2009 à CAEN

JEANNE Thérèse Renée le 28 avril 2009 à CAEN



Informations pratiques

Cantine Garderie

Les dossiers d'inscription cantine et garderie sont à retirer en mairie et doivent être retournés avant le 20 juillet 2009 .

ATTENTION !!!

Pendant la semaine n°34, du 17 août au 23 août 2009, la mairie ne sera ouverte que les mardi 18 août et jeudi 20 août 2009 de 9 heures à 12 heures.

Le Recensement militaire

Les français âgés de 16 ans doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent.

Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont acquis la nationalité française, ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée, et la fin du mois suivant.

Les français âgés de 19 ans avec double nationalité qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française doivent se faire recenser dans le mois qui suit leur dix-neuvième anniversaire.

Le recensement permet d'obtenir l'attestation de recensement qui est indispensable : pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP...)

: pour effectuer sa JAPD (journée d'appel préparation à la défense)

: pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Mairie ETERVILLE

Rue du bout de bas
 14930 ETERVILLE
 Tel : 02.31.74.20.81 - Fax : 02.31.74.23.75
 E-mail : info@mairie-eterville.fr
 www.mairie-eterville.fr
 Lundi/jeudi et vendredi :
 8h30-12h00 et 13h30-17h00
 Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-19h00
 Samedi : 9h00-12h00

ADMR-7 rue Belleville ZI Est BP 40050
 14650 Carpiquet
 Tel : 02.31.26.84.84 Fax : 02.31.26.84.10
 Email : admr14@wanadoo.fr

Aérodrome de Carpiquet-Plaintes des riverains
Tel : 02.31.71.20.13

AGENDA du village

- Dates à retenir**
- 07 juin 09 : Elections Européennes
- 09 juin 09 : Journée de la forme à Tessel (Club des aînés)
- 17 juin 09 : Spectacle fin d'année Danse junior (8/12 ans)
- 19 juin 09: Fête de la musique d'Eterville
- 23 juin 09 : Repas de fin de saison (Club des aînés)
- 27 et 28 juin 09 : Week-end champêtre (APE)
- 13 septembre 09 : Foire aux greniers (APE)
- 01 novembre 09 : 2^e randonnée VTT (APE)

Le bruit (extrait du règlement sanitaire départemental)

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Dimanches, jours fériés de 10 h à 12 h.

Directeur de publication : Paul RAGOT
 Directeurs de la rédaction Guy OZENNE - Thierry SAINT
 Équipe rédactionnelle : Conseil Municipal
 Tirage : 600 exemplaires

Solutions jeux

Situez cette photo :



Rue du bout au mesnil (Le Rocreuil)

Retrouvez les lotissements de la commune

	M	U	R	I	E	R	S												
	A																		
	R																		F
	R					C													E
C	L	O	S	D	E	L	A	B	E	R	G	E	R	I	E				
						O				G									M
						S				L									E
						I				A									
						E				N									
						R				T									
						S				I									
										E									
										R									
										S									
										S									

Si vous souhaitez recevoir les infos par voie électronique (procès verbal, bulletin..), inscrivez vous à l'aide du coupon réponse ci-dessous et déposer le dans la boîte à idée (à l'extérieur de la mairie)

.....@.....